



## Pv non présentation d'un permis

-----  
Par Nano8367

J'ai eu deux pv concernant une non présentation de permis de conduire alors que c'est l'état qui a perdu tout mes documents on ne me trouve plus nulle part . Est-il normal que les services de l'ordre ne soient pas au courant que cela arrive régulièrement et nous traite comme les pire délinquants de la route alors que depuis 1986 que j'ai le permis je n'ai jamais eu aucun problème? Est-il normal que l'état ne reconnaisse jamais ses torts alors prouvé par des documents ?

-----  
Par jodelariege

bonjour  
pourquoi l'Etat a t il perdu vos documents? dans quelles circonstances?

-----  
Par Nano8367

Suite à une erreur d'état civil en 1986 sur mon nom de famille je n'ai donc jamais été enregistré à mon nom. Et avec les systèmes informatiques de maintenant les préfectures précisent qu'elles ne peuvent plus retrouver les documents !! Ils font une erreur et on nous demande de récupérer cette erreur que eux même ne sont pas capables de rectifier !!! Quand vous faites une erreur vous demandez à votre voisin de la rectifier pour vous ??? Moi non je rectifie moi même !! J'exprime ma colère car aucun fonctionnaire n'est capable de le faire.

-----  
Par jodelariege

vous avez passé l'examen du permis de conduire un jour? si oui vous aviez dû avoir vos papiers d'identité puis votre permis....

-----  
Par isernon

bonjour,

effectivement, lorsque vous êtes reçu à l'examen de votre permis de conduire, vous recevez un document papier, à mon époque, c'était un document rose en 3 volets que je conserve depuis plusieurs dizaines d'années.

vous devez donc posséder ce genre de document.

salutations

-----  
Par Nano8367

J'ai eu mon permis 3 volets rose mais je n'ai jamais contrôlé l'identité dessus cela ne devrait pas exister des erreurs aussi graves. Heureusement que j'ai toujours mon moniteur d'auto école qui a pu attesté du passage de mon permis. Juste c'est honteux que cela puisse arriver. J'ai également un ancien relevé information intégral de la préfecture qui précise l'erreur également. J'ai renvoyé mon permis mais ils ne sont incapable de me dire où il se trouve.

-----  
Par jodelariege

donc en 1986 il y a une erreur sur votre permis concernant votre nom mais on vous le donne quand même .. vous renvoyez le permis: où? quand ? à cause de l'erreur de nom?

-----

Par Nano8367

Nous sommes très nombreux en France à qui ça arrive malheureusement. Moi c'est suite à un contrôle et tombé sur un gendarme mal renseigné j'ai renvoyé mon permis à la préfecture du Vaucluse comme me l'avait demandé le gendarme et la plus de nouvelle comme c'était pas la bonne préfecture . C'était juste parce que c'était la préfecture de ma résidence. Cette même préfecture précise que cela arrive je ne suis absolument pas un cas isolé. Malheureusement suite à l'informatisation des titres il y a eu énormément de pertes et d'erreurs c'est eux même qui le disent. Pour l'instant l'ants disent qu'ils peuvent arranger cette situation.

-----  
Par jodelariege

et bien attendez que l' ants arrange la situation...